



Trait d'Union 56

Nouvelles de l'Office

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux
association sans but lucratif | automne 2015

Contenu:

Editorial	
Différents mais travaillant tous pour atteindre les mêmes buts, une spécialité européenne	3
In memoriam	
In memoriam	4
Des jardiniers associés à l'honneur	
Des jardiniers associés à l'honneur	5
Procès-verbal de décision	
Procès-verbal de décision de l'assemblée générale à Luxembourg le 27 août 2015	7
Diplômes	
La cité jardinière Alfred Thinnès (L) a reçu le diplôme pour un jardinage écologique	9
L'association de jardins familiaux Vlijpark d'Dordrecht (NL) a reçu le diplôme pour un jardinage écologique	11
Diplômes	
L'association de jardins familiaux ATV Zonneweelde (NL) a reçu le diplôme pour un jardinage écologique	12
L'association de jardins familiaux : « Volkstuin- Werk van de Akker- Sint Amandsberg » (B) a reçu le diplôme pour un jardinage écologique.	14
L'association des jardins familiaux : Jardins et Vergers de Marsannay-la-Côte a reçu le diplôme pour un jardinage écologique et pour des projets innovants.	17
Sujet d'actualité	
Services offerts par la fédération centrale autrichienne des jardiniers associés et par la fédération de Vienne des jardiniers associés à leurs membres	22
La fédération flamande des jardins familiaux: Thuinier: Plan d'action 2016-2020	25
L'engagement social des jardiniers associés	
Les Jardins du Parc de Vert de Maisons	27
Échanges interculturels dans les jardins de Ris-Orangis	29
Informations des fédérations	
France: Potagers en carrés	30
France: Et pourquoi pas la cacahuète ?	33
Adresses	34
Impressum	35

Différents mais travaillant tous pour atteindre les mêmes buts, une spécialité européenne

Dr Martine MERGEN

Présidente de la Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer



Après notre récente réunion du mois d'août à Luxembourg, nous nous orientons vers la meilleure saison des jardins: la saison des récoltes. Le Luxembourg et ses jardins ont souffert cette année de la sécheresse, mais beaucoup de jardiniers à travers l'Europe ont certainement fait la même expérience.

Les saisons varient beaucoup de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud et il y a une énorme variété locale de récoltes. L'histoire et les traditions de nos associations peuvent aussi être très différentes, comme le rôle assumé par les fédérations nationales n'est pas le même partout.

Vous pensez certainement que nos jardiniers et les 21.000 membres de nos associations (faisant de la ligue luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer une des plus grandes fédérations de jardinage au niveau national) est un monde homogène comme nous venons de ce très petit pays.

Bien, permettez-moi de vous informer que cette supposition serait très erronée. En fait, notre pays se présente lui-même très fièrement comme champion de l'intégration des étrangers. En effet approximativement 69% de non-luxembourgeois vivent à Luxembourg-Ville et approximativement 46% à travers tout le pays. Toutes ces nationalités coopèrent joyeusement ensemble dans nos associations et nos ensembles de jardins familiaux.

En même temps les activités de nos associations varient largement: dans la campagne la plupart des membres ont leur propre jardin et ils se rassemblent pour échanger leur know-how en matière de jardinage et pour organiser des événements conviviaux. Par contre dans les villes les associations ont des ensembles de jardins familiaux à administrer comme de plus en plus de gens n'ont plus un petit paradis de verdure attaché à leur maison ou à leur appartement. Les listes d'attente pour obtenir un jardin familial sont très longues à Luxembourg-Ville et le nombre des nationalités cultivant leur jardin côte à côte est aussi impressionnant que la variété

de leurs légumes favoris.

Considérant ces faits et me remémorant notre réunion d'août dernier je conclus qu'il est extrêmement important que nos fédérations européennes de jardinage aient des opportunités pour échanger et coopérer plus étroitement comme nous poursuivons tous les mêmes buts, avons les mêmes problèmes et que nous aurons de plus en plus de régulations communes venant des institutions européennes à observer.

Les fédérations de jardins familiaux de certains pays travaillent parfaitement bien alors que d'autres fonctionnent un peu moins bien. Il sera essentiel à l'avenir que nous puissions parler d'une seule voix dans l'intérêt de nos jardiniers associés, de nos membres. L'unité fera que cette voix restera forte.

Nous espérons que les participants à la réunion de Luxembourg garderont notre pays dans leur mémoire et dans leur cœur. Il serait un plaisir pour nous de vous recevoir tous à une autre occasion, que se soit lors d'une réunion de notre fédération de jardins familiaux ou juste pour une visite de loisir.

Finalement je voudrais remercier tout spécialement Malou WEIRICH, Carine PEIFFER et Jean KIEFFER de l'Office International pour leur aide lors de l'organisation de cette réunion. Chaque moment de cette réunion était un plaisir pour nous.



Après le décès de John FARMER en 2014, Henri MAHU vient de nous quitter le 25 mai à l'âge de 93 ans.

Nous perdons ainsi 2 personnalités qui, chacune à sa façon, ont marqué notre mouvement international.

Henri MAHU a représenté la fédération belge pendant de longues années jusqu'en 1999 lors des réunions de l'Office. Il était président de l'Office de 1996 à 1998. Il a d'abord organisé le remarquable séminaire international à Liège en 1988, puis le très beau congrès à Bruxelles en 1998.

Henri MAHU s'est adapté d'une façon exceptionnelle à ses collègues de l'Office et s'est engagé totalement pour notre mouvement international. Il a perfectionné ses connaissances d'allemand afin de pouvoir s'entretenir avec tous et a contribué avec ses blagues à de nombreux moments d'hilarité et de bonne ambiance.

Son engagement pour les fédérations wallonne, flamande et internationale était exemplaire.

Sous sa direction un schéma pour des analyses du sol a été élaboré ensemble avec les fédérations allemande et néerlandaise. Il a également rédigé le premier mémorandum de l'Office à des fins de lobbying en insistant sur la contribution importante des jardins familiaux à la société et à la nature.

Ses connaissances d'ingénieur agronome et son vaste savoir général ont aidé l'Office International à bien argumenter les textes à adopter.

Avant le congrès international de Bruxelles, une étude a été réalisée à son initiative pour la première fois sur les économies réalisées en cultivant un jardin familial, et ceci en sus de la détente et du plaisir que procure le jardin familial à tout utilisateur.

Pour honorer sa mémoire, il nous incombe de faire continuellement progresser notre mouvement pour le bien de tous les jardiniers associés en nous adaptant aux besoins nouveaux

et en tenant compte des changements de notre société.

Nous n'oublierons pas notre ami Henri MAHU.

Nous n'oublierons pas non plus Len PARNELL, ancien président de la fédération anglaise, décédé le 15 avril 2015, qui a représenté sa fédération d'août 2005 à mars 2008 auprès de l'Office International.

Nous nous souviendrons aussi de Dr Lorenz MAINCYK, qui nous a quittés le 17 juin 2015 à l'âge de 83 ans. Il était l'un des pères de la loi fédérale allemande des jardins familiaux. Commentateur de cette loi pendant de longues années il n'a négligé aucun effort pour maintenir la protection juridique des jardiniers associés allemands découlant de cette loi.

Des jardiniers associés à l'honneur

5 juin 2015 : La « fourche en or » a été remise. Finlande

L'association mondiale de toilettes sèches en Finlande remet chaque année une distinction reconnue pour la promotion et l'amélioration de l'utilisation des toilettes sèches. La quatorzième distinction a été remise à Monsieur Taavi Seppälä, administrateur de l'association des Jardins Familiaux

à Tampere. La distinction « la fourche en or » a été remise à Monsieur Seppälä le 5 juin à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement.

Monsieur Seppälä a agi comme promoteur des toilettes sèches dans l'ensemble de Jardins Familiaux de Nekala. Son engagement pour les toilettes sèches ainsi que ses efforts

pour la promotion de l'utilisation des éléments nutritifs que les toilettes produisent, étaient innovants. Un certain nombre d'autres associations de jardins familiaux ont visité Nekala afin d'apprendre comment transformer les déchets des toilettes et comment utiliser les fertilisants produits. Les sanitaires dans l'ensemble de jardins familiaux de Nekala sont exclusivement constitués de toilettes sèches.

Aujourd'hui 9 toilettes sèches dans l'ensemble de Jardins Familiaux sont à la disposition des jardiniers et des visiteurs. Entre 2005 et 2010 les toilettes de composte des jardins familiaux et le traitement des déchets des toilettes ont été complètement revus. La planification et la mise en pratique de la réforme ont été essentiellement dirigées par Monsieur Seppälä. De même la transformation consécutive a été complètement revue. Le produit est utilisé après un compostage très méticuleux sur les parties communes et dans les jardins de Nekala.





L'association des toilettes sèches et l'association de jardins familiaux de Nekala ont travaillé ensemble avec Monsieur Seppälä pour promouvoir tout particulièrement le cycle des substances nutritives. Monsieur Taavi Seppälä est décrit comme un réformateur audacieux. Les toilettes sèches ont attiré l'intérêt au-delà des frontières de la Finlande et l'ensemble de jardins familiaux a été visité par des visiteurs venus de douzaines de pays. « Taavi nous a toujours reçu avec plaisir et a introduit un management exemplaire des toilettes sèches » dit l'administratrice du projet Susanna Pakula de l'association mondiale des toilettes sèches en Finlande.

21 Juin 2015: Reconnaissance pour sa contribution exceptionnelle pour l'horticulture. Angleterre

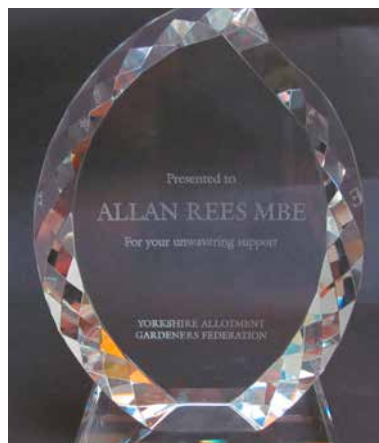
Phil Gomersall, président du comité exécutif de la fédération des jardiniers associés du Yorkshire et de la fédération nationale des Jardins Familiaux, mentor bénévole pour les Jardins Familiaux dans la région de Yorkshire et du Humberside a reçu une décoration de l'Institut de Certification pour l'horticulture pour sa contribution exceptionnelle à l'horticulture. La remise a eu lieu au cours d'une cérémonie au National Trust Middlethorpe Hall, York.

Vous avez pu rencontrer Phil Gomersall pendant les dernières 12 années au moins dans beaucoup d'endroits différents au Yorkshire et Humberside à des stands de promotion pour



les jardins familiaux ou en faisant des conférences illustrées pour promouvoir ce qu'il décrit comme la seule activité de loisirs qui peut offrir une si large palette d'avantages sains à de si nombreuses personnes de tout âge et de toute aptitude. Dans sa fonction de mentor pour les jardins familiaux et comme tous ses collègues il offre des conseils pour tous les aspects des jardins familiaux y compris la création de nouveaux sites de jardins familiaux et le bénéfice de l'administration des ensembles de jardins familiaux par les associations elles-mêmes.

En sus de cette fonction Phil Gomersall est chargé des relations publiques de la fédération des jardins familiaux de Leeds & du District et a assumé un rôle moteur dans la création de Jardins Familiaux de démonstration lors de deux expositions : les « Harrogate Flower Shows » et la « Great Yorkshire Show ». Le point d'orgue a été la création du "VE Day Allotment"



cette année lors de l'exposition florale de printemps.

6 juillet 2015: Reconnaissance pour le soutien donné. Angleterre

La fédération des Jardins Familiaux du Yorkshire (YAGF) a remis un trophée à Allan Rees en remerciement de son soutien de longue durée et indéfectible pendant son long mandat comme président du comité exécutif de la fédération nationale des Jardins Familiaux. Allan Rees a assisté à presque toutes les assemblées générales de la fédération et était toujours prêt à participer à des réunions s'il était invité.

La remise a eu lieu à Chesterfield et a été faite par Phil Gomersall, président du comité exécutif de la fédération et par Tony Heeson, son secrétaire.

Allan Rees ignorait le but de la réunion. Il a été très touché en recevant le trophée et a remercié tous les membres pour leur gentille attention.

Phil Gomersall lui a aussi remis un petit cadeau personnel, à savoir une paire de boutons de manchettes avec le dragon du Pays de Galle.

C'était une courte cérémonie, mais il était agréable de se rencontrer de nouveau, de pouvoir s'entretenir un peu et d'échanger afin de remettre le monde de nouveau en ordre, comme nous le faisons toujours entre amis jardiniers.



Procès-verbal de décision de l'assemblée générale à Luxembourg le 27 août 2015



Étaient présentes: les fédérations d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, du Danemark, de France, de Grande-Bretagne, du Luxembourg, des Pays-Bas, et de Suisse

Étaient excusées: les fédérations de Finlande, de Norvège et de Suède

- 1) W. WOHATSCHEK souhaite la bienvenue aux délégués.
- 2) L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
- 3) Le procès-verbal de décision ainsi que le rapport de l'assemblée générale statutaire des 27 et 28 février 2015 sont adoptés à l'unanimité.
- 4) Les délégués observent une minute de silence en hommage à John FARMER, Henri MAHU, Len PARNEL, Lorenz MAINCYCK et Leo VAN BELLEGHEM.
- 5) W. WOHATSCHEK explique les raisons indiquées par la fédération polonaise pour motiver sa

démission avec effet immédiat de l'Office et prend position sur ces points. La démission avec effet immédiat de la fédération polonaise n'est pas conforme aux statuts. Elle n'aurait pu être donnée qu'au 31 décembre de l'année en cours, ce qui aurait permis de résoudre des problèmes éventuels et de trouver des solutions.

La fédération polonaise désire une coopération externe, mais a réagi d'une façon négative à une proposition de réunion.

La fédération slovaque a également annoncé sa démission avec effet immédiat sans pour autant indiquer de raison. Il ne peut néanmoins pas s'agir d'un problème financier, car depuis de nombreuses années la moitié de sa cotisation a été payée par des sponsors. Jusqu'en 2014 la fédération a à peine participé à des réunions ou activités. Fin 2014 la coopération a commencé à se développer lentement. Voilà pourquoi la démission est d'au-

tant plus étonnante à ce moment précis.

La fédération slovaque n'a pas réagi à la réunion proposée.

La fédération tchèque, qui avait également été invitée, s'est excusée avec une lettre polie.

La lettre de la fédération polonaise sera annexée au rapport de cette assemblée générale qui contient les réponses détaillées aux raisons invoquées dans la lettre.

- 6) W. WOHATSCHEK explique le but de la discussion concernant une vision d'avenir pour l'Office et le résultat des réponses données au questionnaire envoyé. Il est décidé de continuer cette discussion.

Un questionnaire online devra traiter d'autres questions (Trait-d'Union, Homepage, réunions etc...). Afin que les fédérations puissent prendre davantage

« possession » de l'Office, des projets devraient être exécutés dans de petits groupes. Il faudra également veiller à ce que, comme prévu dans les statuts, toutes les régions linguistiques soient représentées au comité exécutif.

De même, il faut sensibiliser par tous les moyens possibles les jardiniers nationaux au mouvement des jardins familiaux dans les autres pays (visites, échanges d'expériences, partenariat etc ...)

- 7) W. WOHATSCHKE et H. BONNAVAUD informent que le comité exécutif propose de discuter de nouveau un sujet particulier au courant de la réunion de l'assemblée générale au mois de mars. La problématique actuelle : « jardins familiaux et community gardens » devrait être discutée sous la direction d'un scientifique externe (Christine AUBRY)

La proposition est acceptée.

- 8) J. KIEFFER explique au moyen de diagrammes la situation financière difficile de l'Office.
- 9) Les contributions pour 2016 ont été communiquées par écrit aux fédérations. Il n'y a pas d'adaptation indiciaire.

Le comité exécutif discutera le problème du calcul des cotisations afin de trouver éventuellement une meilleure clé de répartition. Néanmoins un paiement exclusivement en rapport avec le nombre des membres semble impossible.

- 10) Sur proposition du comité exécutif l'assemblée générale décide à l'unanimité de remettre le diplôme pour un jardinage écologique à l'association Sint-Amansberg (B).

- 11) P. PASCHKE explique la décision du comité exécutif de contacter Monsieur M. SCHULZ, président du Parlement européen, afin de donner une plus grande reconnaissance au mouvement des jardins familiaux au niveau européen.

M. WEIRICH explique que jusqu'à présent les ONG n'avaient pas de place officielle auprès de l'Union Européenne. Elle explique la nouvelle situation et la proposition en découlant d'écrire également au président de la Commission Européenne.

L'assemblée générale décide de nouer de nouveaux contacts avec les institutions européennes afin que les jardins familiaux soient pris en considération dans la politique et la législation communautaires.

Une lettre sera adressée au président de la Commission Jean-Claude JUNCKER et ensuite à Monsieur Martin SCHULZ, président du Parlement Européen.

Les fédérations nationales reçoivent la liste de leurs membres du Parlement Européen afin de les contacter pour qu'ils puissent soutenir cette démarche.

- 12) H. BONNAVAUD explique que l'Office doit continuer à s'ouvrir. Il suggère de proposer aux jardiniers japonais une affiliation à part entière à l'Office.

Les délégués décident de contacter les jardiniers japonais à cet effet.

- 13) K. KENNY informe sur la visite des jardiniers associés de la Corée du Sud. Suite à sa demande, il est décidé qu'une prise de contact et une coopération entre l'Office et les jardiniers sud-coréens est possible.

- 14) Le rapport sur la coopération avec les organisations internationales a été adressé par écrit aux délégués. En tant que complément M. WEIRICH montre la homepage du Conseil de l'Europe, explique les organes du Conseil de l'Europe et montre que dans le cadre de la semaine européenne de la démocratie locale, des projets de Belgique, d'Allemagne, de Finlande, de France, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, d'Autriche et de Suisse sont online sur le site du Conseil de l'Europe. Le sujet de cette semaine est : « Dialogue interculturel : (se) respecter, dialoguer, interagir ».

Les fédérations devront maintenant informer leurs associations que ces projets sont sur le site du Conseil de l'Europe et qu'il serait également adéquat que les associations mentionnent ce fait sur leur tableau d'affichage.

- 15) La prochaine assemblée générale statutaire aura lieu les 4 et 5 mars 2016 à Luxembourg.
- 16) W. WOHATSCHKE remet aux délégués une copie du programme du prochain congrès à Vienne. Le prix sera similaire à celui d'Utrecht.

- 17) W. SCHAFFNER informe sur les efforts de sa fédération de faire donner une meilleure protection juridique aux jardins familiaux suisses dans le cadre des travaux d'amendement de la loi suisse sur l'aménagement du territoire.

La cité jardinière Alfred Thinnes (L) a reçu le diplôme pour un jardinage écologique

Un jardin historique

Suite à l'intégration de Merl dans la commune de Luxembourg en 1920, la section CTF de Merl-Belair est créée dans ce quartier encore très rural situé à 275 m d'altitude et traversé par la rivière Merl qui longe le jardin.

Jusqu'au développement de Luxembourg à la fin des années 70, l'ensemble gardera son aspect très champêtre.

Un développement à l'image européenne de la ville de Luxembourg

Au cours des dernières années sous l'impulsion en particulier de Jacques Jourdan, du soutien du CTF et de la

ville de Luxembourg, les jardins sont devenus une partie intégrante des espaces verts de la ville.

58 jardiniers œuvrent maintenant sur des parcelles de 100 à 250 m² couvrant au total 8.500 m² entourés par un verger, une esplanade à fauchage tardif et traversés par une piste cyclable et piétonnière conduisant via un havre de verdure vers la forêt de Leudelange ou la localité voisine de Bertrange.

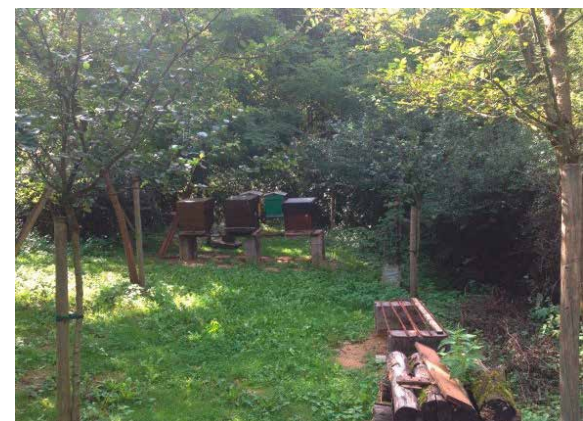
La cité jardinière est aussi un espace vivant d'intégration culturelle avec plus de 12 nationalités parmi ses membres d'une variété socio-culturelle très large interagissant dans les langues communes du Luxembourg

A cet effet ont été installés:

- une bordure d'arbres fruitiers avec un espace à fauchage tardif
- une gestion de l'eau individualisée et un encouragement à récupérer les eaux de pluie des chalets de jardin,
- un espace de confinement dans les acacias pour les ruches gérées par un apiculteur

Afin de procéder à la gestion des déchets, la commune met à disposition:

- Une benne à déchets verts régulièrement vidée et en retour les jardiniers reçoivent du compost mis gracieusement à disposition pour les jardins et les habitants du quartier.
- Une benne à pierre.



que sont le luxembourgeois, l'allemand et le français.

Les jardins CTF de Merl-Belair toujours plus verts!

En 2014, la cité jardinière a été déclarée après de longues années de pratique « cité sans pesticides » et participe ainsi à la politique générale des espaces verts de la ville de Luxembourg pour promouvoir la biodiversité locale.

Les parcelles sont mises en location sous réserve de l'engagement des jardiniers à:

- entretenir leur jardin avec une vocation principalement potagère, ce qui n'empêche pas l'agrément floral: on cultive par exemple maïs, tournesols, artichauts, rhubarbe. On trouve des forêts de haricots, des champs de poivrons, des plantations de choux et une ingéniosité certaine pour protéger les tomates



- dans nos climats humides !
- faire place à au moins un arbre fruitier pour favoriser l'épanouissement des insectes pollinisateurs. On trouvera dans la cité jardinière des cerisiers, abricotiers, mirabeliers, quetsches, poiriers, pommiers, vignes... et aussi un noyer.
 - limiter la surface des abris suivant les règles en vigueur du non-bâti de la ville. A chacun son style pour se noyer dans la verdure et profiter du plein air dans la ville !

Au milieu des cultures, quelques panneaux solaires ont même déjà fait leur apparition

Régulièrement, l'association participe aussi à des séances de sensibilisation à la nature pour les élèves de la ville et est un participant annuel de la Journée de la Nature au Luxembourg avec des animations spécifiques.

Avec le concours de tous ses membres et de la ville de Luxembourg, la section CTF de Merl-Belair est heureuse de contribuer à développer durablement cet espace à la disposition de tous et d'en faire une des plus belles cités jardinières au cœur de la ville pour le plaisir des yeux et des sens de ses visiteurs.

L'association de jardins familiaux Vlijpark d'Dordrecht (NL) a reçu le diplôme pour un jardinage écologique



Il y a plus de dix ans, l'AVVN a défini un ensemble de critères très stricts pour le jardinage écologique. Pour développer ces critères, l'AVVN a travaillé en collaboration avec plusieurs autres organisations œuvrant pour la préservation de la nature.

Vlijpark a obtenu le niveau le plus élevé en 2014 après plus de dix années passées à apprendre et à mettre en œuvre le jardinage écologique.

- Les derniers ateliers comprenaient, entre autres, la réalisation de « breakfastbollen » pour les oiseaux (boules de graisse recouvertes de laine de mouton) et un cours d'une journée sur la culture écologique de légumes animé par Janneke Tops.

- Les projets suivants ont été menés ces dernières années : un réservoir d'eau de pluie (wadi) relié à une mare à batraciens avec berges écologiques ; un mur de branches sur le site de jardins familiaux et la zone adjacente ; un mur pour insectes et un hôtel pour abeilles ; un jardin à papillons ; des tas de bois pour la vie du sol ; un élevage de vers ; une expérience de jardin d'école avec en annexe un jardin expérimental et pédagogique ; un habitat pour reptiles ; des nids pour des oiseaux et des chauve-souris.
- Un sentier éducatif pour enfants est en cours de développement.
- Une bourse d'échange de graines est organisée. Elle est reliée à une

bibliothèque de graines

- Vlijpark offre de l'espace pour des projets éducatifs destinés à des jeunes souffrant de handicaps physiques, mentaux ou sociaux.
- La transformation écologique des déchets de jardinage en compost, qui est à son tour utilisé par les jardiniers associés sur leurs parcelles.
- Le certificat de bénévolat « Vorst » et une publication interne portant sur les bénévoles de l'association.
- Vlijpark fait partie du réseau d'agriculture urbaine de Dordrecht.
- Elle soutient un projet de jardin de légumes à Dordrecht, en Afrique du Sud.

La proportion de jardiniers appliquant les principes du jardinage écologique est estimée à environ 80%.



L'association de jardins familiaux ATV Zonneweelde (NL) a reçu le diplôme pour un jardinage écologique



Il y a plus de dix ans, l'AVVN a défini un ensemble de critères très stricts pour un jardinage écologique. Pour développer ces critères, l'AVVN a travaillé en collaboration avec plusieurs autres organisations œuvrant pour la préservation de la nature.

Les associations souhaitant obtenir le certificat pour un jardinage écologique de l'AVVN doivent remplir ces critères très stricts. Le certificat se décline en quatre niveaux. ATV Zonneweelde a obtenu le niveau le plus élevé en 2014 après plus de dix années passées à apprendre et à mettre en œuvre le jardinage écologique.

ATV Zonneweelde s'étend sur trois hectares et comprend 88 parcelles.

À ATV Zonneweelde, le jardinage se fait conformément à la brochure „Exploitation idéale des jardins familiaux du point de vue écologique“ publiée par l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux.

Qu'est-ce que l'association ATV Zonneweelde a fait et que fait-elle encore dans le domaine du jardinage écologique ?

- Ateliers sur le thème du compostage, réalisation de murs en pierres sèches, de clôtures et d'objets en branches de saule.
- Plantation de tournesols et d'autres plantes pour créer des provisions pour les oiseaux et les autres animaux.

- Plantation de plantes et d'arbustes typiques de la région afin de créer des refuges et d'offrir de la nourriture aux oiseaux et autres animaux.
- Plantation de plantes typiques pour leurs conditions environnementales.
- Création de refuges pour animaux dans des troncs d'arbre ou au moyen de roseaux.
- Construction d'un hôtel à insectes de quatre étages.
- Construction de longs murs en branches, troncs et brindilles pour offrir des conditions de vie idéales à tous types d'animaux sauvages.





- Création de supports pour la nidification des oiseaux.
- Vente exclusivement de produits écologiques dans le magasin de l'ensemble de jardins.
- Réalisation d'un sentier éducatif pour la nature.
- Tonte échelonnée.
- Installation de ruches en coopération avec un apiculteur.
- Installation de panneaux d'information reprenant les thèmes essentiels de l'écologie.
- Utilisation de matériaux recyclés pour la réalisation par ex. de bancs en bois de saule ou de murs en pierre avec des vieux pavés.
- Les arbres et arbustes sont étiquetés.
- Petits jardins à papillons.
- Activités éducatives pour les membres de l'association.
- Gestion d'un site internet et envoi de bulletins d'information par voie électronique.
- Travail en coopération avec les membres pour l'amélioration de l'état écologique de leur complexe de jardins (une fois par mois pendant deux heures).
- Jardin d'herbes aromatiques.
- Volonté de coopérer avec des organisations qui s'occupent également de l'amélioration de l'environnement.
- Le site fait partie d'un petit polder et les jardins sont implantés le long

de fossés. Les fossés ont en partie des bords marécageux et il y a des escaliers à hérissons.

ATV Zonneweelde fait partie de la structure écologique principale de la ville de La Haye. La structure principale est dominée par les anciens canaux qui partent des polders et sillonnent la ville. L'ensemble de jardins se situe le long du canal « de Schenk ».

Il est ouvert au public pendant la journée.

Participation.

100% des jardiniers participent à l'entretien du terrain.



L'association de jardins familiaux : « Volkstuin- Werk van de Akker- Sint Amandsberg » (B) a reçu le diplôme pour un jardinage écologique.



Lors de la constitution de l'asbl « Volkstuin-Werk van de Akker Sint Amandsberg » en 1932 ses objectifs étaient plutôt socio-politiques et bienfaisants. Actuellement ils sont totalement différents. Les objectifs concernent aujourd'hui beaucoup

plus l'environnement et la nature. Ainsi l'association à Sint Amandsberg est devenue une association qui se soucie davantage de l'environnement et fait plus attention à la qualité de l'environnement et de la nature.

Incitation des membres à faire du jardinage écologique.

Dans le règlement d'ordre intérieur il est stipulé que l'usage de désherbants et fongicides pour amateurs (qu'on reconnaît à la lettre G dans le numéro d'agrément). Pour protéger préventivement les cultures, on peut par exemple: respecter plus de distance entre les plantes, arroser intelligemment, combiner des cultures, appliquer une rotation des cultures, prévoir des hôtels pour insectes ...



Emploi d'engrais dans le parc de jardins familiaux.

On emploie seulement des engrais organiques (fumier de vaches, de chevaux, etc.), fumier de vaches séché, des graines culterra, du compost. On peut aussi ajouter du bentonite, edasil, farine de lave ..

On ne peut pas utiliser par exemple : de graines NPK, du nitrate de potassium, de la potasse de thomas, du sulfate de cuivre et beaucoup d'autres produits.

Activités, conférences qui stimulent le jardinage écologique.

Partout dans le parc il y a des panneaux, informant les jardiniers et les visiteurs sur les avantages d'un jardinage écologique. Il y a aussi un jardin de démonstration concernant le compost. On organise annuellement un cours concernant le jardinage écologique. On organise chaque année un contrôle des jardins en ce qui concerne leur valeur écologique. (en 2014 64% des jardins ont reçu le label « écologique »)



Autres objectifs concernant l'environnement prévus dans les statuts.

L'association veut prendre position sur des questions concernant l'environnement et la nature. Elle veut atteindre cet objectif par la promotion de l'idée d'une culture écologique de légumes et de fruits, par le respect de la nature, par l'organisation d'un éventail d'activités, par l'application de multiples fonctions (socio-récréa-

tives, esthétiques, éducatives, économiques, culturelles et historiques, scientifiques ...) mais toujours dans la perspective générale d'une sensibilisation écologique.

Activités développées par l'association pour la sensibilisation de la population et pour la préservation et l'amélioration de l'environnement.

- la nature est partout présente. Le but du jardinage écologique est de placer la nature dans le jardin.
- le jardinage écologique contribue à la qualité de la vie, de l'environnement, du paysage et de la nature.
- nous choisissons les plantes adaptées au lieu de plantation ;
- les jardiniers redécouvrent la beauté de la nature dans leur jardin et dans le parc de jardins familiaux ;
- la gestion du parc se base sur trois idées : durabilité, dynamisme et diversité ;
- la gestion harmonieuse du parc s'appuie sur onze piliers:

- 1) la gestion est basée sur une réflexion permanente et structurée
- 2) la gestion a pour but de réaliser un parc durable, qui répond à des besoins sociaux qui se modifient continuellement
- 3) au parc « Slotenkouter » on travaille surtout autour de la fonction socio-récréative, esthétique et écologique ;
- 4) la gestion du parc est basée sur des zones ayant une fonction principale ; le parc « Slotenkouter » contient 94 jardins (ce qui représente 40% du terrain) : Il y a beaucoup de sentiers et allées, des arbres solitaires, haies, fosses de roseaux, etc.
- 5) la gestion du parc a pour but de maintenir la biodiversité ;
- 6) gestion du parc a l'intention de réaliser un parc avec une large diversité de structures ;
- 7) le parc est destiné à l'utilisateur du parc; un aspect important est la diversité offerte dans un parc ;
- 8) les mesures prises pour l'envi-

ronnement prennent en considération le maintien ou l'augmentation de la biodiversité ;

- 9) en général : le caractère environnemental de la gestion du parc doit satisfaire le souci général pour l'environnement, prévu dans les plans de la politique environnementale.
- 10) la gestion du parc est une activité économique, soumise à des règles d'efficience, d'efficacité, de rentabilité, de management et qui s'appuie sur le contexte social.
- 11) Ces principes sont des objectifs à moyen et long terme.

L'environnement et la nature sont les objectifs centraux de l'association et on met l'accent sur un fonctionnement favorable à l'environnement et la nature

- la fonction récréative est soutenue pour les jardiniers par la prévision de pompes à eau, d'un bloc sanitaire, de l'électricité, et pour les visiteurs par la prévision de sentiers, de terrains de pétanque et des carrés de gazon.
- Les éléments du paysage sont maintenus: arbres solitaires, allées principales, espaces ouverts, parties d'eau
- le parc est ouvert toute l'année dès le lever du soleil jusqu'au coucher du soleil.

Activités concernant la nature et l'environnement réalisées annuellement

- Publications concernant le jardinage écologique (site internet :





<http://www.detuingsids.be/pages/list.asp?Cat=2&Param=bestrijding> et via notre site <http://www.volkstuinen-sintamandsberg.be>

- Formations permanentes dans le parc
- Nettoyage des déchets
- Baguage d'oiseaux
- Distribution d'engrais conformément aux règlements européens et belges.
- Nettoyage des fossés
- Fauchage contrôlé
- Contrôle des arbres et haies
- Nettoyage constant du caca de chiens !

Quels autres investissements sont en cours ?

Nouvelles publications concernant le jardinage écologique, des panneaux supplémentaires avec des informations sur le jardinage écologique, des cabanes d'oiseaux, des containers GFT (légumes, fruits, déchets du jardin), différents cours et des démonstrations ...

L'association des jardins familiaux : Jardins et Vergers de Marsannay-la-Côte a reçu le diplôme pour un jardinage écologique et pour des projets innovants.

Alternance de bandes de jardins et de vergers



Introduction

Entre ville et vignes

Le site des jardins et vergers de St Urbain -2,7ha- est déterminé par des données géographiques et historiques très simples : une bande d'argile débarrassée des cailloutis argilo-calcaires favorables à la vigne. Ici pas de vignoble prestigieux. Les vigneron ont préféré les coteaux mieux drainés alentour. Par contre le sol est humide et convient davantage au maraîchage à condition d'y consacrer beaucoup d'énergie, la terre reste lourde, collante en hiver, dure en été.

Longtemps propriété ecclésiastique

(monastère St Urbain), cette terre fut vendue en une multitude de lots à la Révolution française : ce qui donne un parcellaire très morcelé où les petits propriétaires ont aménagé de nombreux puits en pierres sèches dès le XVIIIème siècle.

Zone inondable et micro-parcelles ont protégé le site du mitage urbain, jusqu'à une époque récente où la pression urbaine s'est faite plus pressante et où l'autorité publique s'est dotée de moyens financiers, administratifs et matériels tels, que plus rien ne peut résister à l'étalement urbain.



Jardins sans pesticides

Au tournant des années 2000, St Urbain est occupé par une juxtaposition de jardins, de vergers, de friches... sans plan d'ensemble ni organisation. En 2004 le plan local de l'urbanisme transforme la zone en zone à urbaniser malgré les arguments avancés par les jardiniers du secteur.

Alors, quelques uns, considérant être face à une aberration urbanistique, décident, à partir de rien, de ne pas perdre ce capital et le transmettre aux générations suivantes.

1. 10 ans de lutte

C'est donc dans une attitude défensive que s'organise une partie du monde viticole (Syndicat viticole) et de la population de la commune (association de défense de la qualité de vie et de l'environnement)

Ainsi naît l'association « JVMC », aux statuts originaux, sans guère de soutiens, bien au contraire -oh combien de détracteurs et de pessimistes!- de

la simple volonté d'une douzaine de personnes déterminées à montrer que le jardinage n'est pas qu'une activité d'individus isolés.

Il a fallu persuader les multiples propriétaires de signer avec JVMC des conventions d'exploitations faisant de l'association des jardiniers un partenaire privilégié. Il a fallu convaincre les jardiniers de la pertinence de la force associative, attirer de nouveaux adeptes des potagers alors qu'aucun n'était sûr de conserver son lopin. Progressivement JVMC est passée d'une quinzaine de membres à plus de 80. Aujourd'hui elle compte 70 jardiniers actifs. La cotisation annuelle reste faible (16€).

Sachant que la défense du site allait passer devant les juridictions administratives car les procédures suivies pour aménager étaient obérées de vices de forme et d'illégalités les plus grossières, l'existence de l'association de jardins familiaux a été d'un poids déterminant dans la capacité à recourir auprès de la justice administrative. Quatre procédures entamées, trois ayant conduit à l'annulation de la convention d'aménagement, jusqu'au Conseil d'Etat. A chaque fois il a fallu argumenter et monter des dossiers de défense des jardins. Le dossier le plus lourd fut celui de l'enquête d'utilité publique afin de montrer au commissaire enquêteur la place occupée par JVMC dans la vie de la Commune et de l'agglomération dijonnaise.

Grâce au soutien de la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs, JVMC a pu faire appel à une expertise hydrologique, a fait réaliser un inventaire faunistique par la ligue de protection des oiseaux, a édité un mémoire de 75 pages. Dans ses conditions conclusives le commissaire enquêteur demandait le déménagement de l'intégralité des jardins et leur réinstallation au plus près, ce que le projet ne prévoyait pas. Soit une victoire à la Pyrrhus qui repoussait encore la faisabilité de l'aména-

gement concerté.

Entre temps JVMC était devenue une association incontournable au niveau local : en ouvrant régulièrement les jardins lors de fêtes annuelles aux thèmes variés : Fête des épouvantails, Fête du vent, Fête des puits, Fête des jardins, en organisant des marchés et trocs verts, en participant à des conférences sur la biodiversité, les ressources en eau, en accueillant un forum écologique régional.

Les recherches historiques et la qualité paysagère ont permis de faire entrer la zone des jardins dans le périmètre des climats du vignoble bourguignon, admis en 2015 au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. JVMC a contribué à l'animation de cette campagne autour de son opération de régénération des pêchers de vigne.

A chaque événement le relais de la presse locale était sollicité. De même que la presse institutionnelle (Conseil général), régionale (magazine) spécialisée (sites internet).

Ainsi JVMC perçue négativement de-

venait une association active, riche de propositions perçue positivement. Les jardins familiaux qui freinaient le développement de la ville devenaient une richesse commune à préserver. La bataille s'est jouée aux dernières élections municipales. Le thème majeur de la campagne électorale était devenu : pour ou contre les jardins familiaux de St Urbain. De ce point de vue, les 10 ans de défense et d'animation des jardins n'avaient pas été vains. Les électeurs ont tranché en portant leurs suffrages sur la liste qui soutenait l'abandon des projets immobiliers. La convention liant la commune à l'aménageur fut dénoncée. Le projet enterré.

Le caractère exceptionnel de cette aventure et de son aboutissement mérite ces quelques lignes et doit encourager ceux qui défendent des sites de jardins menacés.

Le site tout en restant ouvert, bocager, constitue aujourd'hui une véritable bulle de verdure, un dédale arboré entre zone urbanisée et vignes ordonnées.



Fête dans les jardins 2014

2. Une association dynamique par nécessité

De ces conditions géographiques et historiques, des conditions de sa création, JVMC reste marquée par la recherche constante de l'innovation et de l'ouverture vers l'extérieur.

Continuer à agir dans la protection de la biodiversité à partir du travail de la ligue pour la protection des oiseaux ; dorénavant nous recherchons à préserver le continuum des chaînes alimentaires : autour des puits et de la mare et des flaques liées aux remontées de la nappe phréatique (du plancton à la couleuvre, en passant par l'alyte accoucheur et les tritons alpestres) autour des vergers et des prairies (de la graminée calcicole à la linotte mélodieuse) des friches abritant mammifères herbivores (chevreuils lapins) mais aussi nos ruches surveillées par un jardinier apiculteur. Seuls les papillons n'ont pas fait l'objet de l'étude particulière promise par l'entomologiste du Muséum d'histoire naturelle de Dijon.



Mare de jardins

C'est dire que nous n'envisageons pas de construire d'hôtel à insectes ni de mare artificielle ; ici toutes les conditions sont réunies à l'état naturel. Il est bien évident que ce résultat est obtenu par l'interdiction formelle (règlement intérieur) des produits phytosanitaires depuis 2004, les fauches tardives, les tas de branchages, les arbres morts, les pierriers, le recours

à une couverture du sol (paillage)... Les hérissons qui avaient déserté sont revenus en 2014. JVMC fournit en achat groupé le compost (4 tonnes en 2015) les engrais bio (guano) et a mis en place une aire de compostage collectif.



Pierrier (arbre des tritons, insectes, petits mammifères)



Îlot de broussaille avec arbre mort

Diversifier les cultures potagères

Les jardiniers se lancent depuis un an dans la recherche de la plus grande variété possible des légumes cultivés ; ce qui fut le cas des tomates en 2014 (Fête des tomates et jury du goût), cas des courges en 2015 avec plus de 45 variétés dont les graines sont destinées à être redistribuées aux jardiniers afin de maintenir cette diversification et de susciter l'attrait pour les légumes peu répandus.

Responsabiliser pour l'usage de l'eau

L'alimentation est garantie par 14 puits construits au cours des XIX et XX èmes siècles en pierres sèches. Les variations du niveau de la « nappe » sont observées grâce à une sonde piézométrique installée lors des études d'impact. L'arrosage se fait uniquement par arrosoir manuel excluant irrigation et aspersion.

Mais la consommation est encore trop importante et les mauvaises habitudes bien ancrées.

Cet ensemble de 19 puits doit faire l'objet d'un classement en tant que « petit patrimoine rural bâti ».

Rattraper le sous-équipement

La modicité de la cotisation, la quasi absence d'aide municipale durant 10 ans, les impératifs prioritaires de défense du site (dettes!) font que JVMC doit rattraper le sous-équipement et offrir aux adhérents un confort attendu : abri collectif, engins mécanisés, coffres de rangement des outils, toilettes sèches...

Maintenir les actions extérieures

Les interventions au collège: Plantation d'arbres, participation aux pépinières de pêcheurs de vigne viennent compléter les études littéraires (études d'ouvrages de Giono) et scientifiques des élèves. Leurs textes personnels sont lus lors des plantations ou publiés sur le site Internet de JVMC.

Les jardins d'école;

Sans conteste l'action importante du moment car il s'agit de permettre aux enfants des écoles maternelles (150 enfants) de la commune de pratiquer le jardinage et d'insérer cette pratique dans le projet d'école. Plantations d'automne en jardinières, mise en place d'un premier jardin de 400m² sur un terrain de 1000m². Chaque groupe de 6 enfants dispose d'un vrai jardin de 36m², une demi-journée par semaine de présence sur le site. L'association assure la préparation, l'encadrement, la gestion de l'activité mais les enfants cultivent réellement leur lopin. Le jardinage entre dans le cadre d'un projet d'école plus complexe fondé sur la transmission de l'expérience acquise. Cela mobilise une équipe de 16 jardiniers et des parents d'élèves qui par ce biais font connaître la connaissance du maraîchage. Une convention est signée avec la commune.



Coopération avec les écoles: La plantation d'arbres vient compléter les études littéraires et scientifiques



Les aînés:

La réorganisation du centre social et culturel permet à JVMC de devenir un partenaire habituel. Visites des aînés dans les jardins durant l'été et projet d'un jardin des aînés, activités d'hiver avec un atelier de vannerie rurale traditionnelle dispensé par JVMC.

Le site Internet et les productions de montages audiovisuels

34000 visites en moyenne par an, 274 articles, des milliers de photos, une manière de retrouver l'ambiance du jardin et de St Urbain à la maison. Nous renvoyons à une promenade sur le site: www.marsannay-jardins-vergers-de-la-cote.com

L'atelier de vannerie sauvage

12 apprentis vanniers de septembre à avril à partir de matériaux collectés autour des jardins, issus de l'oseraie de l'association (100 saules plantés), ou tirés de la forêt communale. Vannerie spiralée, vannerie sur arceaux, en tressage hélicoïdal, palissage et fascines dans les jardins, land'art, tontine.

La partie arboricole

Dans le cadre d'un projet soutenu par le Conseil Régional « Maintien des milieux naturels ordinaires », par le Grand Dijon et par la commune, JVMC s'est lancé dans la préservation du capital génétique des pêcheurs de vigne de la Côte viticole depuis 4 ans : deux pépinières de 300 arbres doivent alimenter une redistribution des sujets obtenus à destination des jardiniers des collectivités territoriales et des viticulteurs. JVMC maîtrise toutes les phases de la régénération : collecte des noyaux, stratification, transplantation, mise en pépinière. Une équipe de 8 jardiniers est constituée.

JVMC dispose d'un verger d'une trentaine d'arbres en production où on peut s'initier à la taille fruitière durant l'hiver ; un groupe de 8 jardiniers avec un adhérent arboriculteur.

Un verger conservatoire de pêcheurs et petits fruits rouges est envisagé dès que le terrain sera disponible.

Mutualiser les besoins et les ressources

Le Groupement des associations de jardins familiaux du Dijonnais

JVMC a été à l'initiative du Groupement des associations de Jardins familiaux du Dijonnais afin de proposer un partenariat à la collectivité territoriale -aujourd'hui communauté urbaine -et de pouvoir regrouper nos achats (paille bio par exemple), monter des opérations de formation...La tâche est ardue et les mentalités pas toujours prêtes pour renforcer la mutualisation...

Le calendrier des tâches

JVMC ne peut mener toutes ces activités sans une organisation faisant appel à la participation de tous les adhérents. Un calendrier des tâches a été mis en place cette année pour remédier aux défaillances des uns et la tiédeur des autres. Son respect est inscrit dans le règlement intérieur.

3. JVMC au cœur d'une zone agricole protégée

L'objectif actuel est donc d'éloigner définitivement (?) l'urbanisation du site et de pérenniser les jardins. D'autant plus que ceux-ci attirent les habitants de tout le sud de l'agglomération et qu'ils devront répondre à des demandes en accroissement. Des programmes de construction de 2800 logements à moins de 4 km du site des jardins sont en cours de réalisation. Pour suivre les obligations de logements sociaux sur la commune (loi SRU) tout en recherchant la solution la moins destructrice pour l'environnement, une des solutions passe par le reclassement au plan local d'urbanisme d'une partie de la zone d'activités économique surdimensionnée

Jardin scolaire



Vannerie



proche en zone à urbanisme. Ainsi, construire et jardiner ne sont pas incompatibles.

Dans ce contexte, l'association des jardins familiaux de Marsannay-la-Côte doit maintenant tendre ses efforts vers la réalisation d'une zone agricole protégée (ZAP) de 16 ha dont elle serait l'un des pôles.

Pour cela il est nécessaire de fusionner les jardins communaux d'une trentaine de parcelles de 200 m² chacune, fermant la zone agricole protégée à l'est, et les jardins familiaux. Ce qui est prévu à l'horizon 2016.

Les terrains acquis par l'aménageur devant prioritairement revenir à la commune, cette dernière envisage d'en confier une moitié à deux couples de maraîchers bio salariés de la filière dans la plaine de la Saône. Leur exploitation doit être complétée par des terres louées sur 2,6 ha. La configuration des lieux et l'imbrication des parcelles impliquent la formation d'une unité jardinée de plus de 8 ha mêlant professionnels et amateurs et disposant d'équipements (stockage par exemple) et d'une synergie assez exceptionnelle aux portes d'une agglomération de 300 000hts.

Viendront compléter le dispositif : les vergers conservatoires, le sentier botanique du collège, le jardin des aînés, le jardin d'école, encadrés par les vignes, le tout régenté par un cahier des charges strict sur les méthodes de culture. Cette zone agricole protégée doit entrer également dans le périmètre du site classé « Côte de Nuits » en cours d'élaboration et prévu pour 2017.

C'est dire si la tâche est rude et impose de nouveaux efforts. Mais au vu des avancées déjà faites, avec de nouvelles forces vives, cette tâche n'est pas impossible.

Qui y aurait cru il y a dix ans seulement ? Si ce n'est quelques irréductibles « rêveurs » déterminés.



Coopération avec les écoles:
Plantation d'automne



Coopération avec les écoles:
Plantation de bulbes



Sauvegarde des pêches de vigne

Services offerts par la fédération centrale autrichienne des jardiniers associés et par la fédération de Vienne des jardiniers associés à leurs membres



La fédération centrale autrichienne des jardiniers associés en tant que représentant des jardiniers associés est composée de cinq fédérations régionales (Länder) (Vienne, Basse-Autriche, Haute-Autriche, Steiermark et Salzbourg) et réunit 390 associations avec approximativement 38.000 membres.

Les devoirs et les services offerts par la fédération centrale à ses membres sont très diversifiés et comprennent une palette très large de services.

Administration des terrains:

La fédération centrale est de loin le propriétaire le plus important de terrains de jardins familiaux en Autriche. Il s'agit de plus de 8 millions de mètres carrés que la fédération centrale ad-

ministre soit en tant que fermier général, soit en tant que propriétaire. L'administration comprend entre autres la facturation du fermage aux différentes associations et évidemment aussi le paiement le moment venu des loyers encaissés aux propriétaires terriens concernés.

Elaboration de contrats de fermage respectivement de fermage individuel et d'autres conventions:

La fédération centrale est soit fermier général soit propriétaire des terrains sur lesquels se trouvent les jardins familiaux. Chaque membre individuel reçoit – compte-tenu de la situation de propriété - un contrat de sous-fermage ou un contrat de fermage individuel pour sa parcelle.

Ces conventions sont émises par la fédération centrale qui doit payer les taxes afférentes à l'administration des contributions. Ainsi chaque année la fédération centrale émet approximativement 1.500 conventions.

Etant donné qu'à Vienne il existe la possibilité d'ériger des constructions plus importantes et d'établir le domicile principal sur la parcelle de jardins familiaux, il faut aussi conclure dans ce cas des conventions spécifiques avec les membres parce que les fermages à payer sont plus élevés. Ces conventions sont également émises par la fédération centrale.





Soutiens financiers des membres et des associations:

Il existe trois fonds différents qui sont l'expression de la responsabilité sociale de la fédération centrale vis-à-vis de ses associations et de ses membres.

Le fonds de solidarité vient en aide aux membres pour diminuer leur fardeau financier lorsque les associations décident de faire d'importants travaux d'infrastructure. Cette aide est accordée sans intérêt et est à rembourser moyennant six versements tous les six mois.

Le fonds catastrophe vient en aide

immédiatement et sans contraintes administratives, surtout en cas de catastrophes naturelles.

Le fonds social, qui est approvisionné en cas de besoin par des versements de la Wiener Städtischen Versicherung (Assurance), de la Bank Austria Unicredit (Banque) et de la fédération centrale. Ce fonds aide les jardiniers associés, qui sont involontairement dans une situation financière précaire, avant tout pour le paiement des fermages.

Le fonds de solidarité et le fonds catastrophe sont alimentés chaque année par un prélèvement sur les cotisations des membres.

Formations:

Au cours des dernières années la fédération centrale a fait beaucoup d'efforts pour agrandir encore davantage la palette des services offerts.

Voilà pourquoi les cours respectivement les formations les plus diverses ont été créées.

Taxateurs:

Afin d'éviter une spéculation avec les jardins familiaux, l'assemblée générale de la fédération centrale a adopté en 1996 des directives applicables en cas de transfert du jardin. Ces directives stipulent que lors de la cession des droits de sous-fermage le prix de cession doit être déterminé au moyen d'une expertise élaborée par un taxateur spécialement formé à cet effet. La façon de déterminer ce prix et les seules conditions dans lesquelles un tel prix est à payer pour une maisonnette de jardin, sont fixées exactement par la loi fédérale concernant les jardins familiaux.

Voilà pourquoi la fédération centrale offre une formation pour devenir taxateur, qui s'appuie sur les lignes directrices réglementant la formation des experts assermentés auprès des tribunaux pour les questions de jardins familiaux.

Un tel cours a été organisé pour la dernière fois en 2009 et les taxateurs formés lors de ce cours sont étroitement liés à la fédération centrale.

Conseillers en matière de jardinage:

En 2010 la fédération centrale a également pris en charge la formation des conseillers en jardinage et a réorganisé cette formation. Au cours des dernières années environ 80 conseillers en jardinage ont été formés à Vienne et leur formation a été certifiée par la fédération centrale. La fédération a réussi à engager comme formateurs des personnes reconnues provenant des domaines les plus variés. Suivant l'avis de professionnels extérieurs la formation en tant que conseiller en jardinage organisée par la fédération centrale est équivalente à celle des écoles spécialisées.

La fédération de Vienne des jardiniers associés dispose aussi d'un groupe spécialisé propre pour la culture fruitière et maraîchère. Leurs conseillers en jardinage sont actifs dans les différentes associations et appuient les membres lors de divers problèmes rencontrés en matière de jardinage.

Un projet que la fédération de Vienne a organisé avec l'aide de son groupe spécialisé de jardinage est l'action : « Remplacer un conifère par un fruitier ». Le but en est qu'il y ait de nouveau plus de fruitiers sur les parcelles des jardins familiaux. L'action est en général accueillie positivement.

Apiculteurs:

Le décès des abeilles est un sujet d'actualité et est entretemps connu par tous. Voilà pourquoi la fédération centrale des jardiniers associés s'est déclarée d'accord à financer la formation d'apiculteurs propres. Le groupe des apiculteurs travaille depuis quatre ans d'une façon très réussie.

Verger d'essai:

Le verger d'essai de la fédération centrale est étroitement lié avec les

conseillers en jardinage et les apiculteurs. D'un côté les arbres et arbustes fruitiers plantés dans le verger profitent des ruches installées tout près par le groupe des apiculteurs et d'un autre côté le but du verger d'essai est de servir comme lieu d'exercices pratiques aux conseillers en jardinage pour la coupe des arbres et la greffe.

Agence d'assurances:

Depuis de longues décennies la fédération de Vienne offre par le biais de l'assurance viennoise « Wiener Städtische Versicherung » des assurances propres à ses membres. Au cours des dernières années la palette des assurances offertes a été énormément élargie de sorte que la fédération offre non seulement des assurances pour l'abri, mais également des polices les plus diverses de protection juridique et d'accidents pour ses membres ainsi qu'une palette très variée d'assurances pour les associations et leurs fonctionnaires.

Etant donné qu'il est permis aux seules agences d'assurance d'offrir des assurances, il fallait également trouver une solution pour la fédération. Voilà pourquoi la fédération centrale des jardiniers associés a fondé une agence d'assurances qui s'occupe de la conclusion et de l'administration des polices d'assurances pour le compte de la fédération de Vienne.

Carte à avantages pour les membres:

Chaque membre de la fédération centrale dispose d'une telle carte à avantages par laquelle il peut obtenir différentes réductions. Ainsi on peut par exemple acheter à meilleur prix avec cette carte dans la pharmacie en ligne. Également le numéro de membre figurant sur la carte donne la possibilité d'accéder au portail Internet de l'agence pour la santé et la sécurité alimentaire (AGES) et d'obtenir des informations sur les parasites nuisant aux fruits ainsi que sur les moyens pour les combattre.

En outre la fédération centrale a conclu une coopération avec les firmes REWE et Palmers ce qui permet aux jardiniers associés de recevoir des bons à meilleur prix. Ces bons peuvent être achetés dans les bureaux de la fédération et cette offre est très appréciée par les membres.

Conseils juridiques:

Les fonctionnaires aussi bien de la fédération centrale que de la fédération de Vienne sont occupés pendant une grande partie de leur temps à fournir de l'aide aux fonctionnaires et aux membres. Étant donné que la fédération centrale et la fédération de Vienne se trouvent dans le même complexe de bureaux, les sujets sont soumis en même temps aux fonctionnaires des deux fédérations.

L'administration des associations de jardins familiaux devient de plus en plus compliquée et complexe. Voilà pourquoi les fonctionnaires ont aujourd'hui besoin de beaucoup plus d'aide que par le passé. Le fait qu'aujourd'hui les membres questionnent beaucoup plus et mettent en doute également beaucoup plus les décisions prises, ne rend pas la tâche des fonctionnaires plus facile. Dans ce contexte les fonctionnaires des fédérations sont obligés d'aider les comités exécutifs des différentes associations.

Évidemment il y a aussi des membres qui ont besoin d'aide en cas de problème avec le comité exécutif des associations, en cas de litige avec des voisins ou simplement parce qu'une personne ignore le sort de son propre jardin en cas de décès ou si elle n'est plus capable d'en assumer l'entretien.

Tous ces grands et petits problèmes sont soumis aux fonctionnaires et employés qui font de leur mieux pour aider.

Il faut néanmoins remarquer que, malgré tous les efforts, le nombre des cas qui ne peuvent pas être résolus par les fonctionnaires augmente



continuellement. Ainsi le nombre des cas juridiques a augmenté au sein de la fédération centrale de 252 en 2013 à 414 en 2014.

Malgré ces chiffres décourageants les fonctionnaires continuent quand-même d'être motivés pour agir pour le bien de leurs membres et pour élargir encore davantage les services offerts par les fédérations afin d'être également reconnus à l'avenir comme représentant des intérêts des jardiniers associés.

La fédération flamande des jardins familiaux: Thuinhier: Plan d'action 2016-2020



tuin
wat je
zelf tuint
is top hier



L'asbl "Tuinhier" (Ligue flamande des jardins familiaux), reconnue en 2010 comme association socio-culturelle, termine cette année sa première période d'action 2011-2015. Cette reconnaissance nous permettait de bénéficier d'importants moyens financiers pendant cette période. Afin de maintenir ces subsides, il est nécessaire d'introduire un nouveau plan d'action pour la période 2016-2020. C'est pourquoi le conseil d'administration a décidé en septembre 2014 de composer un groupe de travail afin de préparer l'introduction de ce deuxième plan d'action auprès de l'Autorité flamande.

- Composition, mission et mandat du groupe de travail. Le groupe de travail a été composé de manda-

taires des cinq ligues provinciales (Anvers, Limbourg, le Brabant flamand, et les Flandres Orientales et Occidentales) et aussi d'un certain nombre de mandataires des sections locales.

- La mission reste identique à celle du 1er plan d'action c'est-à-dire: l'asbl « Tuinhier » est une association de bénévoles, qui est organisée sur le plan local, provincial et régional et qui organise et soutient le jardinage amateur en Flandre. Pour atteindre ce but, l'asbl organise des conférences, des démonstrations, des cours pratiques, des expositions ...et l'asbl soutient et informe ses membres par un mensuel « Tuinhier » et un site internet efficace. Surtout le jardinage écologique et

durable est un des points essentiels d'attention.

- Le rassemblement des données est le noyau du nouveau plan d'action. L'analyse SWOT nous donne notamment les points forts, les points faibles, les menaces et les opportunités de notre organisation, et une enquête auprès de différentes personnes aussi bien de notre organisation que des personnes externes nous apprend aussi beaucoup sur notre organisation (tendances sociologiques, technologiques et politiques).
- Le travail le plus important est la formulation des objectifs stratégiques et opérationnels et surtout le développement d'une stratégie pour



réaliser ces objectifs. Lorsqu'on fixe ces objectifs, il faut en même temps prévoir les moyens : collaborateurs compétents et moyens financiers.

- Le groupe de travail, qui s'est réuni les 23 septembre, 13 octobre, 4 novembre, 9 décembre 2014, le 7 février et les 13, 14 et 15 mars 2015, a finalement formulé les défis politiques suivants pour la prochaine période 2016-2020.

1. Fonctionnement socio-culturel.

L'asbl veut entre autres optimiser son fonctionnement socio-culturel par un meilleur développement de son centre d'expertise, par l'amélioration de l'enregistrement de ses activités et par la continuation des projets de parcs de jardins familiaux.

2. Groupes-cibles.

L'asbl veut appliquer davantage le plan de diversité (plus de jeunes, plus de femmes et plus d'allochtones) au niveau des associations locales et provinciales

3. Collaboration avec des partenaires externes.

L'asbl veut intensifier et diversifier sa collaboration avec d'autres organisations

4. Communication interne et externe.

L'asbl veut améliorer davantage le plan de communication, le site internet, la reconnaissance du nouveau nom et la communication interne.

5. Fonctionnement interne.

L'asbl opte pour une meilleure formation des membres du conseil d'admini-

nistration (à tous les niveaux) et un meilleur fonctionnement et informatisation de nos sections locales et provinciales. L'asbl veut aussi rechercher de nouvelles formes d'association.

6. Politique des collaborateurs.

L'asbl veut investir dans une vraie politique de bénévoles, un meilleur soutien des conférenciers et une politique pour le personnel.

7. Politique logistique.

L'asbl veut investir dans un propre réseau informatique et du hard-et software adapté.

Ces défis sont convertis et développés en 7 objectifs stratégiques.

Ces 7 objectifs stratégiques sont concrétisés dans des objectifs opérationnels et développés dans des actions concrètes.

Pour chaque action il y a un titulaire, un timing et une estimation des moyens financiers nécessaires. Il est évident qu'on va évaluer annuellement dans quelle mesure les actions prévues ont été réalisées ou non. Un ajustement pourra éventuellement avoir lieu.

Ce plan d'action 2016-2020 a déjà été soumis au conseil d'administration et à l'assemblée générale de l'asbl « Tuinhier » le 25 avril 2015. Les membres pouvaient encore amender ce plan jusqu'au 30 juin 2015. Il a été finalement soumis pour approbation au conseil d'administration et à l'assemblée générale le samedi 19 septembre 2015.

Les Jardins du Parc de Vert de Maisons



20 parcelles de 80 à 150 m² intégrées dans un parc urbain créé en 2005

Résumé du projet

1. Reconvertir une friche industrielle polluée,
2. Créer de la convivialité dans un quartier populaire,
3. Animer l'espace public d'un square urbain.

Le contexte

Véritable poumon vert à 10 minutes de la capitale, ce parc a été aménagé à l'emplacement d'une des plus grandes imprimeries de France qui n'avait plus sa place dans un contexte

urbain aussi dense. L'enjeu pour la ville de Maisons-Alfort était de reconverter en parc urbain un site industriel pollué au chlore et au plomb mais aussi de contrer les intentions d'un fonds de pension américain souhaitant édifier un ensemble immobilier de bureaux. Après des années de batailles juridiques et financières, le Parc de Vert de Maisons a été inauguré en 2005 et offre aux habitants d'un quartier populaire, 2,5 hectares de végétation au coeur du quartier Liberté - Vert-de-Maisons : 1400 arbres de différentes espèces, 5000 arbustes, 8000 plantes, un verger, une serre pédagogique, 2000 m² de jardins familiaux, 3 fontaines et 1300 m² d'aires

de jeux et de sport pour les jeunes de tous âges caractérisent l'aménagement.

Le projet

En partenariat avec la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs, la Ville de Maisons-Alfort a créé un groupe de jardin familial de 2000 m² divisés en 20 parcelles de 80 à 150 m² à l'intérieur d'un parc urbain. Le souhait de la ville était de dépasser la simple création d'un „espace vert“, d'un parc public traditionnel. La question de l'animation de l'espace public et de la reconstitution du lien social ont été les principales motivations de la commune. Le quartier, comptant environ 3.500 logements sociaux, était dépourvu d'espaces verts et cette solution a paru la plus appropriée pour que les habitants s'approprient les lieux.

Par l'intermédiaire de la FNJCF, les parcelles sont attribuées à des familles du quartier qui y font pousser à leur guise des fleurs et des légumes. Les conditions d'attribution des terrains sont simples: habiter le quartier et résider dans un logement collectif. Les techniciens de la fédération et les jardiniers municipaux apportent aide et conseils aux habitants.





A proximité des jardins et d'une serre de grande dimension, la ville a fait installer des carrés de terre pour chaque classe des écoles primaires que les enfants cultivent et entretiennent avec l'aide d'un animateur. En fin de semaine ils reviennent souvent avec leurs parents.

Ce concept de jardins familiaux intégré à l'espace public doit s'envisager pour répondre aux besoins pratiques des jardiniers, mais aussi favoriser la convivialité entre les jardiniers et les promeneurs. Dans ce projet les parcelles de jardins familiaux sont uniquement séparées des chemins par une palissade de bois lisse symbolique. Le contenu du jardin participe alors à la mise en scène de la promenade. Contrairement à certaines idées préconçues, la manière dont les jardins s'insèrent dans leur environnement est la meilleure défense contre le vol ou les dégradations... Et bien mieux que leur clôture ! Échanges et respect mutuel sont probablement les meilleurs garants de leur préservation. Les circulations ainsi que le positionnement des haies de clôture, leur hauteur, leur transparence, peuvent permettre

aux passants de profiter de la vue sur les jardins sans porter atteinte à l'intimité ou la tranquillité des jardiniers.

Dans ce cadre, l'implication de la ville en matière de maintenance et d'entretien est alors très appréciée par tous les usagers, promeneurs ou jardiniers. Les services municipaux assurent l'entretien des parties communes ouvertes au public : espaces verts, mobilier urbain, toilettes..., les jardiniers intervenant sur l'espace cultivé.

Bilan

1 an après sa création, la Ville et la Fédération ont reçu une distinction en 2006 : le Prix National des Jardins Familiaux dans le cadre du concours des villes et villages fleuris. Le jury national a en effet estimé, 1 an après leur création, que ces jardins remplissent parfaitement les critères de cohésion sociale, de pédagogie, de qualité esthétique des aménagements, mais aussi de respect de l'environnement indispensables à l'obtention de ce prix.

Seule ombre au tableau: le succès est tel que la liste d'attente s'allonge

et qu'il faut maintenant attendre environ 5 ans avant d'avoir une parcelle de jardin !

Les acteurs

- La Ville de Maisons-Alfort: porteur et financeur du projet
- La Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs : expertise sur la partie technique du projet, concertation avec les habitants, gestion des jardins

Échanges interculturels dans les jardins de Ris-Orangis

Gil MELIN

Les Jardins de l'Orme Pomponne se situent dans la ville de Ris-Orangis, ville de banlieue à 25 km au sud de Paris. Le développement urbain s'est effectué dans les années 1960 pour permettre le retour des populations d'Algérie et l'accueil de la communauté portugaise. Une partie de ces populations a été remplacée dans les années 2000 par des communautés issues de Turquie, (turcs, kurdes). La ville compte actuellement 27.000 habitants logés, pour les deux tiers, dans des bâtiments collectifs dont trois quarts relèvent de l'habitat social.



Lors de leur création en 1998, il a été décidé de réserver les jardins uniquement aux habitants des collectifs sans critère de revenu, de nationalité ou d'origine. Il n'a jamais été dérogé à ce principe. Les 250 parcelles actuelles, occupées par des familles originaires de plus de 20 pays différents, couvrent une superficie de 3 ha, sur un ensemble de 6 ha mis progressivement à disposition par la municipalité aidée par le département de l'Essonne et la région Ile France. L'ensemble des équipements comprend, outre les infrastructures des parcelles, deux bâtiments permettant de ranger les matériels de jardinage et d'entretien et d'organiser des réunions conviviales. Dans un troisième, un bureau administratif, une cuisine équipée et une salle de réunion complètent l'équipement depuis peu.

Si tous ces aménagements permettent une multifonctionnalité diversifiée et riche, je voudrais insister sur le rôle d'une serre tunnel mise à disposition des familles pour leur permettre de produire leurs plants. La diversité géographique des membres jardiniers favorise la diversité de cultures et l'abondance de plants incite aux échanges et aux dons. Ces gestes viennent concrètement rapprocher les cultures et font plus pour la compréhension des autres qu'un discours théorique ou qu'un affichage de façade. Car, au-delà de la culture du légume, les gens vont expliquer la façon de le cuisiner. Il se peut même que les gens partagent un plat ou un repas lors d'une animation. Des liens vont ainsi se nouer, favorisés par les enfants qui peuvent jouer les interprètes lorsque la langue française est moins bien maîtrisée par l'un ou l'autre des parents.

Nous devons, concepteurs ou ré-aménageurs de jardins, penser à tous les espaces qui doivent permettre aux énergies de s'exprimer afin que puissent s'installer des liens auxquels nous ne pensions même pas.



France:

Potagers en carrés

Hervé Bonnavaud



Les potagers en carrés ne sont pas nouveaux. Ils existent depuis fort longtemps, mais on ne les appelait pas ainsi. Il s'agissait simplement d'une méthode d'aménagement de grands jardins qui consistait à diviser leur surface en petits rectangles ou carrés cernés de bordures ou de haies basses de buis, par exemple, pour en faciliter l'entretien. Un jardin, une parcelle, étaient constitués d'un nombre variable de carrés.

Pourquoi des potagers en carrés

Aujourd'hui, cette forme d'aménagement a tendance à se développer en réponse à la réduction des surfaces de terrain disponibles. Dans le centre des villes où l'espace est compté, le carré tend à remplacer la parcelle de jardin.

Pour faire simple, à la fin du 19^e siècle, en 1896, lorsque l'abbé Lemire créa La Ligue du Coin de Terre et du Foyer, 20 % de la population de notre pays habitait en ville. Notre pays était essentiellement rural et l'espace pour réaliser des jardins ouvriers ne manquait pas. En 2015, près de 80 % de la population vit en ville ou dans la périphérie des villes qui ont grignoté progressivement une grande part des zones agricoles périurbaines. Depuis la fin de la guerre 39-45, le nombre des agriculteurs a fondu comme neige au soleil et a, en quelque sorte, été remplacé par des jardiniers amateurs dont les effectifs ne cessent d'augmenter alors qu'en même temps les terrains se font de plus en plus rares et chers.

Pour répondre à cette demande nouvelle, les collectivités locales n'ont souvent d'autre solution que d'offrir des carrés de jardin aux citoyens demandeurs d'un potager.

Différents types de potagers en carrés

1. carrés bas:

réalisés avec des planches de 10 à 20cm de hauteur ou d'autres matériaux tels que brique, plastique, bordure béton, rondins, plesses... ;



2. carrés surélevés:

d'une hauteur d'au moins 40cm et pouvant aller jusqu'à 80/90cm (hauteur d'une table), tels que les 'Terracessibles' , 'Terraform' pour personnes à mobilité réduite ;



3. caisses/bacs/sacs de culture:

qui peuvent se poser sur n'importe quelle surface et éventuellement se déplacer si besoin est ;



4. sur les toits:

les 3 modèles précédents peuvent être utilisés selon la structure du bâtiment et les types de culture que l'on souhaite y faire et selon la profondeur du sol requise.

Taille des carrés potagers

Elle peut varier de 1 à 4 m² en général. Cela dépend de l'espace disponible et des souhaits du jardinier lorsqu'il a le choix de l'aménagement de son ou de ses carrés potagers.

Il est rare de dépasser une largeur de 1,50m ; cette dimension est très pratique pour des carrés surélevés dont les légumes situés au centre peuvent être facilement atteints en allongeant

le bras.

Pour des parcelles basses, une largeur de 1,20m peut être mieux adaptée. La longueur peut varier sans problème jusqu'à 4 m ou plus, selon la taille de votre jardin.

Avantages des carrés potagers

1. taille réduite
2. adaptés aux grands débutants : ils ne demandent pas d'effort physique et nécessitent des connaissances limitées
3. économie de moyens : des petits outils pour balconnières suffisent
4. entretien facile : pas de bêchage ni de désherbage
5. aucun espace perdu à entretenir
6. sol de très bonne qualité, très fertile
7. rendement important : au moins 5 fois supérieur à celui d'une parcelle classique
8. rotation plus rapide des cultures : 2 à 3 récoltes possibles chaque année
9. traitements inutiles
10. installation possible sur sol pollué, dalle en béton, balcon, terrasse, maison de retraite, cour d'école...

Différents usages

1. potager classique aménagé en carrés pour en faciliter le travail et notamment réduire les surfaces à bêcher, piocher, désherber, arroser, traiter
2. parcelles pédagogiques
3. parcelles pour handicapés
4. jardins éphémères
5. parcelles isolées (hospice, balcon, terrasse)

Comment les utiliser

1. les remplir de bon terreau
2. en diviser la surface en petits carrés de 30 à 50 cm de côté ou en triangles, chacun attribué à une variété de légume ou de fleur afin d'associer et diversifier les cultures et de permettre leur rotation
3. tenir compte de la taille et de l'orientation du carré pour y installer les



cultures afin de profiter au maximum de l'ensoleillement ou de la protection

4. palisser les cornichons, concombres, potimarrons et melons afin de réduire leur emprise au sol

Quelques exemples de compositions

Si vous ne disposez que d'un carré potager, de 1 à 2 m², votre choix sera assez limité. Néanmoins, il est possible d'y cultiver 4 à 5 variétés de légumes, 1 ou 2 variétés de fleurs en cultures associées pour protéger vos légumes et peut-être 1 ou 2 fraisiers. Votre carré étant rempli de terreau fertile, vous pouvez espérer faire 2 à





3 récoltes, ce qui vous permettra de diversifier davantage votre production et de goûter à de nombreux légumes frais et sains.

Par contre, si vous disposez d'une parcelle de jardin de 20 m² ou plus, il vous est alors possible d'y aménager plusieurs carrés potagers et de donner un thème à chacun d'eux, tels que :

- carré des salades
- carré des aromatiques : persil, roquette, thym, coriandre, cerfeuil, ache, ciboulette...
- carré 'ratatouille' : tomates, poivron, aubergine, piment, courgette
- carré des enfants : radis, salade, fraises, tomate cerise...
- carré crudités : salade, radis, carottes, tomates, haricots
- carré tomates
- carré de fleurs
- etc.

Tout est alors question d'imagination, de goût et d'esthétique.

Cependant il ne faut pas oublier qu'il existe des interactions, bénéfiques ou nuisibles, entre certaines plantes, dont il faut absolument tenir compte. C'est ce que l'on nomme allélopathie. Nous savons par exemple que les poireaux aiment les fraises, mais que par contre les betteraves détestent les tomates. Donc, si par malheur, il vous arrivait de planter quelques betteraves rouge à côté d'un pied de tomates, vos betteraves auraient toutes les chances de végéter et de ne pas dépasser la taille d'un gros radis.

France: Et pourquoi pas la cacahuète ?

Badis Merad. Jardinier aux Jardins Familiaux Joseph Aiguier. Marseille



La découverte du nouveau monde nous a permis d'enrichir notre quotidien alimentaire.

Pomme de terre, tomate, maïs... la liste est longue. La cacahuète ou cacao de terre, terme aztèque qui désigne l'arachide, en fait partie.

Description

L'arachide n'est pas une plante comme les autres. Plante tropicale, « *Arachis hypogaea* » n'est pas une noix qui pousse sur un arbre ! Ce serait plutôt une légumineuse (enrichit le sol en azote) annuelle comme le pois ou le haricot, avec une fructification souterraine.

C'est un buisson de 20 - 90 cm de haut, occupant une largeur de 30 - 80 cm.

Ses feuilles se ferment la nuit (comme l'oxalis). Lorsque les fleurs jaunes à l'aisselle des feuilles sont fécondées, une sorte de pédoncule s'allonge au fur et à mesure que la future gousse se forme. Puis le fruit pénètre le sol où il arrivera à maturité quelques mois plus tard.

Achat de semence

Ce que l'on va semer est la graine avec sa pellicule rose-brun et non l'écale (enveloppe coriace).

2 sources d'approvisionnement :

- les grainetiers (magasins ou par correspondance)
- les animaleries (nourriture pour oiseaux)

Pour les retardataires ou les craintifs, on trouve de plus en plus de plants tout prêts en pépinières et marchés.

Les graines obtenues se ressemblent d'une année sur l'autre.

Mode de culture

Pensez pommes de terre !

- A la mi-mars/avril, mettre 1 à 2 graines avec leurs pellicules dans un terreau à semis, à 2/3 cm de profondeur (chaleur, soleil et sans excès d'eau). La floraison a lieu un mois après semis.
- Fin mai/juin, mettre en place un plant tous les 30 cm sur une butte en sol meuble, drainé, peu argileux, en exposition ensoleillée.

Attention arrosage modéré à partir du mois d'août.

Récolte et conservation

En théorie après les premières gelées. Personnellement je m'en méfie, car les feuilles (contrairement à la pomme de terre) ne se fanent pas après maturité des gousses, qui risquent alors de pourrir. Fixez-vous plus ou moins 130 jours de culture.

Je recommande, à partir de septembre, d'aller 'épier' les coques pour vérifier leur aspect, voire, prélevez un fruit, ouvrez-le et estimez la grosseur de la graine. A vous de décider, dès lors, le moment de la récolte.

Arrachez les plantes, débarrassez-les de la terre, séchez les gousses sur le plant suspendu dans une pièce aérée durant 2 à 3 semaines.

Les feuilles sont un excellent engrais vert.

A vous maintenant de choisir le mode de préparation avant dégustation (grillées avec ou sans coques...).

Pensez à garder quelques graines pour la saison suivante.

Allemagne	Bundesverband Deutscher Gartenfreunde e.V.	Platanenallee 37 D - 14050 BERLIN	Tél. 0049/30-30 20 71-40/41 Fax.0049/30-30 20 71 39 émail: bdg@kleingarten-bund.de Internet: kleingarten-bund.de
Autriche	Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs	Simon-Wiesenthal-Gasse 2 A- 1020 WIEN	Tél. 0043/1-587 07 85 Fax. 0043/1-587 07 85 30 émail: zvwien@kleingaertner.at Internet. www.kleingaertner.at
Belgique	National Verbond van Volkstuinen vzw/Ligue Nationale du Coin de Terre et du Foyer - Jardins Populaires	Tuinhier VWZ PAC Het Zuid Woodrow Wilsonplein 2 B - 9000 GENT	Tél. 0032/9 267 87 31 émail: info@tuinhier.be Internet: www.tuinhier.be
Danemark	Kolonihaveforbundet	Frederikssundsvej 304 A DK - 2700 BRONSHOJ	Tél. 0045/3 828 8750 Fax. 0045/3 828 8350 émail: info@kolonihave.dk Internet: www.kolonihave.dk
Finlande	Suomen Siirtolapuutarhaliitto ry	Pengerkatu 9 B 39 SF - 00530 HELSINKI	Tél. 00358/ 103213540 émail: info@siirtolapuutarhaliitto.fi Internet:www.siirtolapuutarhaliitto.fi
France	Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs	12, rue Félix Faure F - 75015 PARIS	Tél. 0033/ 1-45 40 40 45 Fax. 0033/ 1-45 40 78 90 émail: j.clement@jardins-familiaux.asso.fr
Grande-Bretagne	The National Allotment Society	O'Dell House/Hunters Road GB - CORBY Northants NN17 5JE	Tél. 0044/ 1536 266 576 Fax. 0044/1536 264 509 émail: natsoc@nsalg.org.uk Internet: www.nsalg.org.uk
Luxembourg	Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer	97, rue de Bonnevoie L - 1260 Luxembourg	Tél. 00 352/ 48 01 99 Fax. 00 352/40 97 98 émail: liguectf@pt.lu Internet: www.ctf.lu
Norvège	Norsk Kolonihageforbund	Hammersborg torg 3 N - 0179 OSLO	Tél. 0047/22-11 00 90 Fax. 0047/22-11 00 91 émail: styret@kolonihager.no
Pays-Bas	Algemeen Verbond van Volkstuinders Verenigingen in Nederland	Vogelvlinderweg 50 NL - 3544 NJ UTRECHT	Tél. 0031/ 30 670 1331 Fax. 0031/ 30 670 0525 émail: info@avvn.nl Internet: www.avvn.nl
Suède	Koloniträdgårdsförbundet	Brännkyrkagatan 91 1 tr og S - 11823 STOCKHOLM	Tél. 0046/ 8 556 930 80 Fax. 0046/ 8-640 38 98 émail: kansli@koloni.org Internet: www.koloni.org
Suisse	Schweizer Familiengärtnerverband	Sturzeneggstr. 23 CH - 9015 ST.GALLEN	Tél. 0041/ 71-311 27 19 émail: waschaffner@bluewin.ch

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux association sans but lucratif



Anschrift: 20, rue de Bragance, L - 1255 Luxembourg

Das Office im Internet: www.jardins-familiaux.org

COMITE EXECUTIF: Wilhelm WOHATSCHKEK (A); Président de l'Office International et président du comité exécutif
Hervé BONNAVAUD (F) ; Peter PASCHKE (D) ; Chris ZIJDEVELD (NL) ; membres ;
Jean KIEFFER (L) trésorier
Malou WEIRICH (L) secrétaire générale

REVISEURS DE CAISSE : Preben JACOBSEN (DK); Karen KENNY (GB); Walter SCHAFFNER (CH);

REVISEUR SUPPLEANT: Perti LAITILA

ASSEMBLEE GENERALE: Les fédérations de l'Allemagne, de l'Autriche, de Belgique, de Danemark, de Finlande, de France, de la Grande-Bretagne, de Luxembourg, de Norvège, des Pays-Bas, de Suède et de Suisse TRAIT D'UNION est édité par l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux a.s.b.l. et paraît deux fois par an.

Rédaction: Malou WEIRICH, Office International

Distribution: par E-Mail de l'Office International

Conception et réalisation: Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs

Layout/DTP: Werbegrafik-Design Karin Mayerhofer, BeSch, Ing. Beate Scherer

Source de photos: les fédérations, anglaise, autrichienne, belge, finlandaise, française, luxembourgeoise, néerlandaise et l'Office International

Date: Septembre 2015